Journal de la société statistique de Paris

JACQUES BERTILLON

Parallélisme des mouvements de population dans les différents pays de l'Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 333-356 http://www.numdam.org/item?id=JSFS 1904 45 333 0>

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Nº 10. - OCTOBRE 1904

I.

PARALLÉLISME DES MOUVEMENTS DE POPULATION DANS LES DIFFÉRENTS PAYS DE L'EUROPE.

I.

Les Tableaux statistiques recueillis ou établis par les soins du Comité d'etude de la Commission extraparlementaire de la dépopulation (ministère de l'intérieur) contiennent (pages 18 à 26) le tableau comparé de la nuptialité, de la natalité et de la mortalité dans les différents pays de l'Europe, depuis cinquante ans, par M. Jacques Bertillon. Ce tableau, que nous reproduisons en annexe, servira de base à la présente étude.

Lorsqu'on lit avec attention les colonnes 7, 8, 9, de ce tableau, on en dégage la loi bien connue du *parallélisme des mouvements de population*. Cette loi peut se formuler ainsi :

En règle générale, la natalité et la mortalité sont l'une et l'autre élevées dans les mêmes pays Elles sont faibles l'une et l'autre dans les mêmes pays. En d'autres termes, lorsque la mortalité est forte dans un pays, sa natalité est forte; et, réciproquement, lorsque la mortalité est faible, la natalité est faible.

On en peut dire presque autant de la nuptialité; elle est généralement forte dans les pays où les deux autres mouvements de population sont élevés, et faible dans les autres. Mais cette relation est moins constante.

C'est ce qu'on voit par le tableau suivant. Il comprend les principaux pays de l'Europe, excepté la France qui, tout en obéissant aux mèmes lois, est dans une situation toute particulière comme nous le verrons plus loin.

Nuptialité, natalité, mortalité.

I. — Pays où la mortalité est faible (1891-1899).

	Mariages.	Naissances.	Déces.
Angleterre	7,8	30,1	18,2
Écosse		30,6	18,6
Irlande	•	22,8	18,1
Danemark	7,1	30,3	17,5
Norvège	6,6	30,5	16,3
Suède	5,9	27,2	16,3
Finlande	7,0	32,3	19,5
Suisse	7,6	28,7	19,4
l'ays-Bas	7,3	32,5	18,4
Belgique	7,8	28,8	19,0
Autriche	8,0	37,6	27,0
		$\frac{37,0}{40,6}$	
Hongrie (1891-1900)		36,1	29,9 22,2
•	•	30,1 $37,0$	21,2
Prusse		36,4	-
Bavière (1891-1900)		$30,4 \\ 39,3$	25,3 $24,0$
Saxe		•	•
Wurtemberg (1891-1900).		34,2 $33,4$	23,3
Bade		-	22,0
Espagne (1891-1900)		35,1	29,8
Italie (1891-1900)		34,6	24,1
Russie (1891-1897)		47,5	36,4
Serbie (1881-1891)		45,5	25,9
Bulgarie (1890-1899)	. 8,5	39,3	26, 2

Parmi les dix pays dont la mortalité est inférieure à 20, il n'y en a que deux dont la natalité dépasse (et de bien peu) 30; ce sont ceux dont la mortalité atteint presque 20.

Dans les douze pays dont la mortalité dépasse 20, la natalité dépasse largement 30; il n'y en a que trois où elle soit inférieure (et de bien peu) à 35.

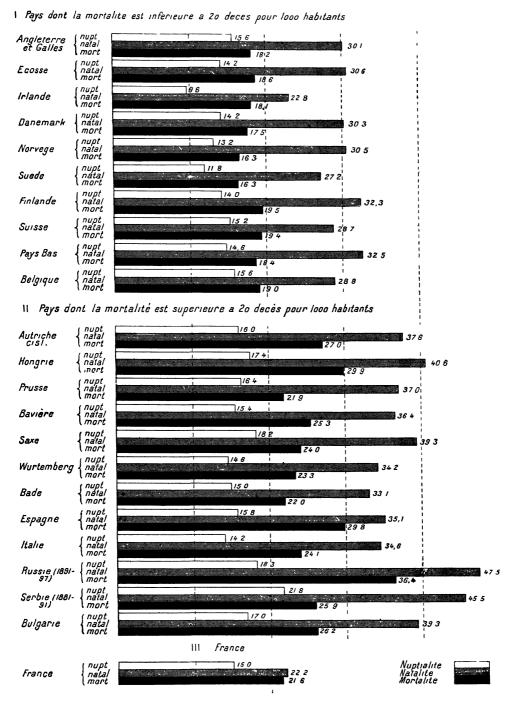
De tous les pays à mortalité faible, celui qui a la mortalité la moins faible est la Finlande; c'est aussi (avec les Pays-Bas) celui dont la natalité est la moins faible (32). Ce chiffre est largement dépassé par tous les pays à mortalité forte inscrits dans la partie inférieure du tableau.

De ceux-ci, celui dont la natalité est la moins forte est Bade (33); c'est aussi un. de ceux dont la mortalité est la moins forte.

Tous les autres ont une natalité qui dépasse 34; la Russie, dont la mortalité atteint le maximum (36,4), a aussi une natalité exubérante; elle atteint le chiffre extraordinaire de 47,5.

TABLEAU.

Mouvements de population des pays de l'Europe en 1891-1899.



Il y a longtemps que cette loi du parallélisme des mouvements de population a été formulée.

L'illustre fondateur de la statistique scientifique, l'astronome Quetelet, écrivait déjà en 1835 :

• ... Une grande mortalité marche généralement de front avec une grande fécondité... Je regrette que l'état actuel de la statistique (1835) ne me permette pas de présenter les observations d'un plus grand nombre de pays. » (*Physique sociale*, tome I^{ee}, livr. II.)

Il étudie ensuite diverses provinces, diverses villes, et conclut ainsi : « Tous ces nombres tendent à prouver qu'il existe un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité. Le nombre des naissances est réglé par le nombre des décès. »

Il y ajoute, mais plus timidement, le nombre des mariages.

Achille Guillard, le créateur du mot « démographie » (1), et le premier auteur qui en âit écrit un traité, écrivait en 1855 :

- « Les naissances sont moins nombreuses où la vie est plus longue, et réciproquement...
- « En général, partout où l'espèce humaine est rapidement moissonnée, les mariages et les naissances s'accélèrent à l'envi des décès... On pourrait inscrire, comme résumé de la loi des mouvements de population, cette demande avec sa réponse :
 - « D. Quelle est la localité où l'on trouve le plus d'enfants ?
 - « R. C'est celle où les hommes meurent le plus vite.
- « La mort mesure la vie; la vie mesure la mort. » (Démographie comparée, chap. IV.)

Voici comment s'exprimait le D' Bertillon père quelques années plus tard :

« La concordance des mouvements de la natalité et de ceux de la mortalité peut s'établir par deux points de départ : tantôt c'est la natalité qui modifie la mortalité générale ; tantôt c'est la mortalité qui stimule la natalité... » (Art. Natalité, du Diet. enc. des Sc. méd.)

William Farr, l'illustre créateur de la statistique anglaise, dresse, en 1872, le tableau suivant dans lequel les districts de l'Angleterre et Galles sont classés suivant l'élévation de leur mortalité (2) [décès annuels pour 1 000 habitants en 1861-1870]:

Pour 1000 vivants.

							_		-				
											Déces.	Naissances.	Excès des naissances.
											16,7	30,1	13, 4
											19.2	32.2	13,0
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	,	,	,
		•									22,0	35,6	13,6
											25,1	38.1	13.0
													' -
									•	•	27,8	39,1	11,3
	•	· ·											$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$

On voit que plus les districts ont une mortalité faible, plus leur natalité est faible. L'accroissement de la population reste à peu près constamment le même. W. Farr ajoute ces paroles très remarquables: « Si des mesures d'hygiène venaient à réduire la mortalité des districts dont la mortalité est 22,0, et l'abaissaient à 19,2, les naissances seraient réduites dans la même proportion ou plus encore, à savoir

⁽¹⁾ Et d'une partie du vocabulaire de cette science. Les mots natalité, mortinatalité, table de survie, etc., ont été créés par lui.

⁽²⁾ Le tableau contient, en outre, les villes de Manchester et de Liverpool, que nous ne reproduisons pas.

de 35,6 à 32,2; et si la mortalité était abaissée à 16,7, la natalité pourrait être réduite comme dans les districts les plus salubres à 30,1. Les décès perdant 5,3, les naissances perdent 5,5, comme on le voit sur le tableau.

« ... Ainsi il n'y a pas connexion inévitable entre la diminution graduelle de la mortalité dans le royaume et l'accroissement plus rapide de la population. »

C'était là une véritable prophétie :

W. Farr semblait prévoir là ce qui devait arriver dans son pays pendant les trente ans qui suivirent. La mortalité anglaise s'est abaissée de 22 à 18 p. 1000, et parallèlement la natalité s'abaissait de 35 à 30. Ce sont, à très peu de chose près, les chiffres qu'il annonçait. Ce qu'on voit par les chiffres suivants:

Angleterre et Galles.

Pour 1000 habitants en un an, combien en un an de:

						Maries.	Na ssances.	Décès.
1841-1850						16,1	32,6	22,4
1851-1860			٠.			16,9	34,1	22,2
1861-1870						16,6	35,2	22,5
1871-1880						16,2	35,4	21,4
1881-1890						14,9	32,5	19,1
1891-1900						15,6	29,9	18, 2

Il faut remarquer — car c'est très important — que cette diminution de la mortalité concerne tous les âges, du moins jusqu'à 45 ans.

Angleterre et Galles.

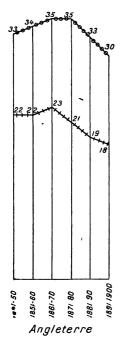
Pour 1000 vivants de chaque age (1), combien de décès en un an :

	0-5	5-10	10-15	15-20	20 25	25-3)	35-45	45-55	55 65	65-75
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans	ans	ans.	ans.	ans.
1881-1890	71,2	9,2	5,1	7,1	9,5	9,9	12,9	18,2	31,8	67,5
	72,7	8,5	4,9	6,7	8,8	9,6	12,5	18,0	31,0	66,5
	73,5	8,2	4,5	6,2	8,5	9,9	13,5	19,2	33,1	67,1
	68,5	6,7	3,7	5,3	7,4	9,4	13,8	20,1	34,9	69,7
	61,6	5,4	3,0	4,3	5,7	7,8	12,4	19,4	31,7	70,4
	60,8	4,2	2,4	3,8	5,2	7,0	11,9	10,4	35,8	69,0
SEXE FÉMININ. 1841-1850	61,1	8,9	5,4	7,9	9,1	10,6	12,9	16,1	28,4	60,9
	63,0	8,4	5,1	7,4	8,6	10,0	12,2	15,3	27,1	58,9
	63,7	7,8	4,5	6,7	8,0	9,7	12,1	15,6	27,9	59,1
	58,4	6,3	3,7	5,5	6,8	8,6	11,6	15,6	28,7	61,0
	52,0	5,3	3,1	4,4	5,5	7,4	10,6	15,1	28,5	60,1
	50,9	4,2	2,5	3,7	4,6	6,3	9,9	11,9	29,0	60,0

Ainsi, nous voyons que les auteurs ont reconnu la réalité de ce parallélisme, dont nous donnerons d'ailleurs de nouvelles preuves un peu plus loin. Ils ont seulement différé sur l'explication à en donner.

^{(1) 63}d Annual Report of the R. G.

Quelques-uns ont voulu y voir une atténuation providentielle à la terrible loi de



Angleterre et Galles. — Variations de la natalité et de la mortalité dans les soixante dernières années du xix siècle. — Sur 1000 habitants, combien de naissances, combien de décès par an, dans chacune des six périodes décennales indiquées (1841-1990)?

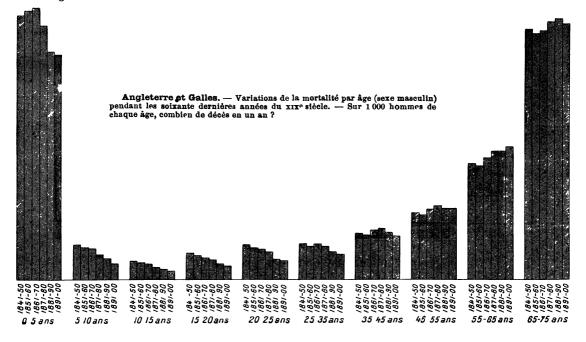
Malthus. La nature n'expulse pas du banquet de la vie ceux qui se présentent en surnombre pour y prendre place; elle emploie un procédé plus doux: elle ne les fait pas naître. « Ce n'est pas seulement la mort qui est chargée de contenir la population dans les limites des subsistances; la nature n'impose pas impitoyablement aux femmes les douleurs de la maternité trompée et de l'enfantement improductif; mais elle se charge aussi de régler les conceptions et les naissances, par une loi plus bienfaisante... » (Achille Guillard, Démogr. comparée, p. 323.)

D'autres explications, purement numériques, peuvent être invoquées sans être d'ailleurs suffisantes :

Une natalité qui serait très élevée causerait une élevation de la mortalité générale sans même que les chances de mort à chaque âge fussent plus grandes; en effet, puisque cette population contiendrait beaucoup d'enfants, elle compterait un nombre absolu de décès infantiles plus élevé (il n'est pas nécessaire pour cela que la mortalité de ces enfants soit plus forte), ce qui chargerait d'autant la mortalité générale.

Pour vérisier la valeur de cette explication, il sussit de substituer l'étude de la mortalité par âge à celle de la mortalité générale. C'est ce que nous avons déjà fait plus haut pour l'Angleterre. Nous avons vu ainsi

que l'abaissement de la mortalité y est un fait réel, qui s'observe même à tous les âges de la vie.



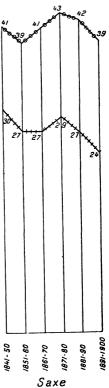
Voici une explication plus simple et, à notre avis, meilleure pour démontrer que « la mort règle la vie » :

Tout décès tend naturellement à provoquer une naissance, quel que soit l'âge du décédé. S'agit-il d'un enfant? Ses parents éprouvent le besoin de reporter leur tendresse sur un autre enfant; nous avons en France, notamment, des exemples nombreux de ce fait. S'agit-il d'un adulte? Sa mort laisse un emploi vacant; elle permet donc la création d'un nouveau ménage et la naissance de nouveaux enfants. S'agit-il d'un vieillard enfin? Même conclusion, car, s'il est pauvre, sa mort enlève à ses enfants une charge qui les empêchait peut-être de se marier; s'il est riche, son héritage facilite leur établissement et leur mariage. Ainsi, on comprend la relation assez étroite qui existe entre la natalité et la mortalité, et, aussi, la relation qui existe entre elles et la nuptialité (1).

Ainsi s'explique que l'abaissement de la mortalité entraîne l'abaissement de la natalité. L'Angleterre nous en a fourni un exemple d'autant plus remarquable qu'il avait été, en quelque sorte, prédit à l'avance.

Entre beaucoup d'autres exemples, nous en choisirons trois empruntés, l'un à un pays à forte mortalité, un autre à un pays à faible mortalité, et un troisième à un pays que la législation a fait passer successivement par ces diverses alternatives.

Nous allons observer le royaume de Saxe pendant soixante ans : la mortalité, qui était de 30 décès pour 1 000 vivants pendant la première période décennale



Royaume de Saxe. — Variations de la natalite et de la mortalité
dans les soixante dernières années du
xix° siècle. — Sur 1 000 habitants,
combien de naissances (ligne supérieure), combien de décès (ligne inférieure), par an, dans chacune des six
périodes décennales indiquées (18411300)?

(1841-1850) s'abaisse à 27. La natalité (toujours énorme en Saxe) suit le mouvement : de 41 elle tombe à 39.

Mais ensuite, pendant *vingt ans* (1851-1870), la mortalité augmente (27-29) : la natalité augmente aussi (39-40-43).

Puis, pendant trente ans (1871-1900), la mortalité baisse (29-27-24); la natalité baisse aussi, de 43 à 39, c'est-à-dire revenant à ce qu'elle était en 1851-1860.

La nuptialité a suivi, mais d'assez loin, les mêmes alternatives. Elle a augmenté jusque vers 1870, pour baisser légèrement ensuite.

Il est intéressant d'étudier les mouvements de la mortalité saxonne, âge par âge. On pourrait supposer, en effet, que l'élévation de la mortalité générale pendant la période 1871-1890 (époque de forte natalité) n'est qu'une apparence due à l'existence de nombreux enfants. L'analyse de la mortalité par âges fait voir qu'il n'en a pas été ainsi, et que la mortalité s'est réellement élevée pendant cette période, de même qu'elle s'est réellement abaissée pendant les dix années suivantes. C'est ce que montrent les chiffres suivants.

⁽¹⁾ O mort! sœur ainée des amours! (Proudhon.)

Voici, tout d'abord, ce qui concerne la première enfance :

Saxe.

Sur 1000 nés vivants, combien de decès de 0 à 1 an (1):

1841-1845 `.						262,6	OCA E
1846-1850 .						2 60,0 j	261,5
1851-1855 .						253,3 /	051.0
1856-1860 .						2 56,2 (254,8
1861-1865 .						270,1	00= 0
1866-1870 .						264,5	267,2
1871-1875 .			٠.			286,6)	202 1
1876-1880						278,1	282,1
1881-1885 .						282,2)	202.0
1886-1890 .						282,2	282,2
1891-1895 .						280,0)	0T 0 0
1896-1900 .				,•		265,3	272,3

Les autres âges sont groupés ainsi qu'il suit pour la période 1841-1870 :

Saxe.

Sur 1000 vivants de chaque âge, combien de déces en un an:

						0-14 ans.	14 ans et plus.
1841-1850						47,6	19,4
1851-1860						45,3	18,5
1861-1870						48,3	18,4
1871-1875						52,8	18,3

Voici plus de détails pour les trente dernières années :

Saxe.

Sur 1000 habitants de chaque âge, combien de decès en un an:

						1872-1889. —	1881-1890.	1891-1900.
0-5 .						111,5	113,0	96,1
5-10.						7,4	7,4	4,6
10-15.						3,0	2,9	2,1
15-20 .						4,4	4,2	3,4
20-25 .	:					7,0	1 60	
25-30 .						8,3	6,9	5,5

^{(1,} Rapports calculés selon la formule $\frac{D}{P + \frac{D}{2}}$

							1872-1880.	1881-1890. —	1 89 1-19 00 . —
30-35.							9,7	40.4	7 7
35-40.							41,1	10,1	7,7
40-45.					•		13,0 }	13,7	11,9
45-50 .					•		15,9	15, 1	11,5
50-55 .				•			20,6	23,4	20,6
55-60.					•		28,6	20,4	20,0
60-65.		. •	•		•	•	41,3 (46,9	43,7
65-70.							62,5	40,5	40, 1
70-75.							90,0	106,5	98,9
75-8 0.							156,7	100,5	•
80-ω.							219,3	206,0	203,0

On voit que la mortalité des adultes a baissé assez sensiblement de la période 1841-1850 à la période 1851-1860; puis elle est restée stationnaire pendant vingt-cinq ans, pour décroître pendant le dernier quart de siècle.

Nous venons d'étudier un pays où la nuptialité, la natalité et la mortalité sont très élevées. En voici un autre où elles sont très faibles :

La Suède voit sa mortalité décroître régulièrement depuis près d'un siècle; elle décroît à tous les âges; elle est aujourd'hui, avec la Norvège, le pays de l'Europe où la mortalité est la plus faible (22-20-18-17-16).

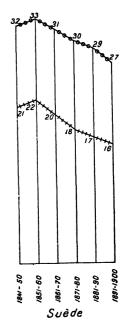
Cette diminution progressive s'accompagne d'une diminution parallèle de la nuptialité (qui est, aujourd'hui, après l'Irlande, la plus faible qu'il y ait en Europe) et de la natalité (33-31-30-29-27).

La mortalité a perdu 6 points; la natalité perd aussi 6 points. Le tableau suivant analyse la mortalité par âges:

Suède.

Sur 1000 habitants de chaque âge, combien de décès en un an :

	Tout age.	0-10 ans.	10-20 ans.	20-30 ans.	30-40 ans.	40 50 ans.	50-60 ans.	60 ans
1841-1850. 1851-1860. 1861-1870. 1871-1880. 1881-1890. 1891-1900.	20,1 18,3 16,9	34,4 38,2 35,1 31,7 26,8 22,0	4,6 5,5 4,5 4,4 4,3 4,1	6,7 7,2 6,4 6,7 6,1 6,1	9,9 10,0 9,8 8,2 7,1 7,1	14,5 14,8 12,0 10,7 9,5 8,8	23,6 23,4 20,3 17,0 15,1 14,1	73,6 71,0 68,8 60,9 54,6 56,6



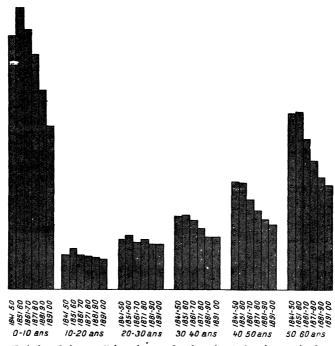
Suède. — Variations de la natalité et de la mortalité dans les soixante dernières annees du xix siècle. — Sur 1 000 habitants, combien de naissances, combien de décès, dans chacune des six periodes décennales indiquées (1841-1900)?

On voit que la mortalité a diminué à tous les âges. Sauf une légère augmentation avant 40 ans pour la période 1851-1860, cette diminution a été progressive et régulière.

En ce qui concerne spécialement l'enfance, voici quelques chiffres complémentaires :

Pour 1000 naissances vivantes, combien de décès de 0 à 1 an:

1841-1850	153,1	1871-1880	129,9
1851-1860	146,0	1881-1890	110,5
1861-1870	138,9	1891-1900	101,6



Suède. — Variations de la mortalité par âges pendant les soixante dernières années du xixe siècle.

La Bavière présente un exemple encore plus curieux :

La législation bavaroise, en vertu d'idées philanthropiques mal conçues, interdisait autrefois le mariage des pauvres. La nuptialité était faible; la natalité (en partie illégitime) était faible; la mortalité, faible aussi. Cela dura pendant les vingt premières années observées. Cette loi fut abrogée (partiellement par la décision ministérielle du 28 mai 1862, entièrement par la loi du 16 avril 1868). Aussitôt la nuptialité s'élève, la natalité s'élève considérablement (de 7 points), la mortalité s'élève (de 3 points). Cela dure vingt ans.

Puis la mortalité s'abaisse beaucoup (de 6 points); la nuptialité s'abaisse, la natalité s'abaisse (de 4 points). Toujours la natalité et la mortalité varient dans le même sens.

Cet exemple est d'autant plus remarquable qu'il montre comment une loi mal faite peut arrêter l'essor de la population (1). Pendant les vingt ans où nous obser-

⁽¹⁾ Voici quelques details sur cette loi qui fut abrogee le 16 avril 1868. Elle n'a jamais existé en Bavière rhénane. Jusqu'en 1825, elle ne s'appliquait qu'à la vieille Bavière (Haute et Basse-Bavière, Haut-Palatinat) à l'exclusion de la Souabe et des trois Franconies

Le principe de cette loi existe depuis 1616. Les lois du 3 mars 1780, du 12 juillet 1808, du 11 septembre 1825, du 1° juillet 1834, l'ont modifiée, généralement en l'aggravant.

En vertu de la loi de 1825 qui étendit l'action de la loi à toute la rive droite du Rhin, on ne pouvait donner l'autorisation du mariage a aucun regnicole, a moins qu'il n'eût des titres à l'élection d'un domi-

vons l'effet de cette loi, l'accroissement de la population n'était que de 5 p. 1 000; elle est abrogée; aussitôt ce chiffre double; il est aujourd'hui de 11. Ici, encore, l'analyse de la mortalité par âge est intéressante. Voici, tout d'abord, les chiffres qui concernent la première année de la vie:

Bavière.

Sur 1000 naissances vivantes, combien de décès de 0 à 1 an (1):

1840-1845.		296	1871-1875	321
1845-1850.		299	1876-1880	298
1850-1855.		307	1881-1885	287
1855-1860 .		313	1886-1890	280
1860-1865.		332	1891-1895	272
1865-1870.		32 1	1896-1900	257

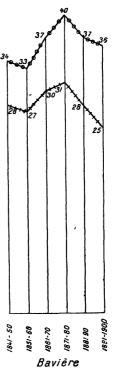
De 1840 à 1855, la mortalité infantile reste à peu de chose près stationnaire. En 1860-1865, elle s'élève brusquement, et reste très élevée jusqu'en 1875, puis elle diminue lentement, tout en restant fort élevée.

L'imperfection des anciens dénombrements bavarois jusqu'en 1871 ne nous permet pas d'analyser la mortalité des autres âges avec le détail désirable. Voici pourtant quelques chiffres :

Bavière.

Sur 1000 habitants de chaque âge, combien de décès annuels:

	De 0 14 ans.	De plus de 14.ags
1840-1850	48,0	19,4
1850-1860	49,6	19,5
1860-1870	62,1	19,1
1871-1875	56.3	21,2



Bavière. — Variations de la natalité et de la mortalité pendant les soixante dernières années du xix siècle. — Sur 1 000 habitants, combien de naissances, combien de décès en un an, pendant chacune des périodes décennales indiquées (1841-1900)?

cile (Ansæssigmachung); celle-ci, elle-même, ne s'obtenait que sous l'une des conditions suivantes: 1° un bien foncier libre d'hypothèque garantissant le payement d'un impôt minimum de 45 kreuzer de 1825 à 1834 (porté en 1834 à un chiffre variant, suivant les cas, de 1 à 6 florins); 2° la possession d'une industrie; 3° un moyen-d'existence assuré (le texte allemand est beaucoup plus long). La loi de 1834 permet l'élection de domicile (et le mariage) lorsque les moyens d'existence sont assurés par un salaire, mais donne, dans ce cas, aux communes un droit de veto absolu (justifié, croyait-on, par le devoir d'assistance imposé aux communes).

Une résolution du Landtag (10 novembre 1861) abolit les entraves apportées par l'édit du 10 juin 1813 à l'élection de domicile des israélites et à leurs industries, et prit en considération les propositions tendant à faciliter l'élection de domicile (et par suite le mariage) des autres Bavarois.

Une décision ministérielle du 28 mai 1862 fut rendue dans le même sens. Elle décida que pour tous les journaliers (Taglæhnern), ouvriers et domestiques, on pourrait considérer les moyens d'existence comme assurés par la capacité, l'activité et l'esprit d'épargne (Tachligheit, Fleiss und Sparsamheit). Une « instruction » du 21 avril 1862 avait déjà recommandé de faciliter les autorisations d'établir un métier (et par suite l'élection de domicile et le mariage).

La loi de 1834 fut entièrement abolie par la loi du 16 avril 1868 (en vigueur seulement à partir du 1er septembre 1868).

(1) Zeitschrift des Bayerischen Statistichen Bureau 1898, p. 286. Jusqu'en 1870. l'année démographique s'arrêtait en octobre.

On voit que la mortalité n'a guère varié au delà de 14 ans. Pour les périodes suivantes, nous avons plus de détails :

Bavière.
Sur 1000 vivants de chaque âge, combien de décès en un an:

	1871-1875.	1876-1880.	1881-1885.	1886-1890.	1891-1895.	1896-1900.
1-5	131,1	119,8	111,7	108,2	103,3	92,0
6-10	8,2	6, 4	7,6	6,5	5,9	3,6
11-20	4,1	3,4	3,6	3,6	3,6	3,0
21-3 0	8,5	7,5	7,1	7,1	6,5	6,0
31-40	11,0	10,0	10,0	9,9	9, 2	8,4
41-5 0	14,8	13,2	13,3	13, 2	12,8	11,1
51-6 0	24,8	23,1	22,5	22,5	21,9	21,3
61-70	53,0	49,7	49,0	50,2	48,5	46, 4
71-80)		117,1	115,2	116,0	114,3	
81-90 }	138,8	262, 2	259,8	253,7	255,9	131,3
91 et plus \	,	580,1	508, 3	488,6	498,0	
	31,8	29,9	28,7	27,7	26,5	24,1

On voit que, depuis trente ans, la mortalité a diminué à tous les âges. Ces chiffres s'expliquent assez facilement. En 1862, l'abrogation partielle de la loi restrictive du mariage permet la conclusion d'un grand nombre de mariages pauvres. Les cnfants très nombreux qui en proviennent sont pauvres et soumis à une mortalité élevée; cependant la grande majorité survit, et la population se développe rapidement. Nous avons une mortalité infantile élevée, mais il n'y a aucun motif pour que la mortalité des adultes s'accroisse et, en effet, elle reste la même. En résumé, pendant cette période, c'est l'élévation de la natalité qui a amené une élévation de la mortalité parce que « la vie règle la mort ».

Le progrès du bien-être, de l'instruction, de la civilisation et de l'hygiène abaisse ensuite la mortalité à tous les âges. Aussitôt la natalité baisse, parce què « la mort règle la vie ». Nous voyons donc successivement la natalité exciter la mortalité, puis l'abaissement de la mortalité entraîner l'abaissement de la natalité.

Notre tableau (voir l'Annexe) permet de multiplier, autant qu'on peut le désirer, les exemples de parallélisme des mouvements de population. Nous consacrons des diagrammes aux principaux pays (p. 346-347). Un regard jeté sur ces diagrammes montrera la constance de la loi du parallélisme des mouvements de population (1).

⁽¹⁾ Le lecteur remarquera que nous n'avons voulu considérer que des périodes d'observation très longues, en général un demi-siècle. De plus, chacun de nos chiffres se rapporte à une période decennale. L'observation des annees isolées n'aurait pas été aussi propre à cette étude. Une année mauvaise (guerre, épidémie, disette, crise commerciale grave) présente le plus souvent beaucoup de décès, peu de mariages, et ensuite peu de naissances; elle est suivie d'une periode de réparation (peu de décès, beaucoup de mariages et ensuite beaucoup de naissances) qui fait compensation. Lorsque l'on considère des périodes décennales, ces variations annuelles disparaissent et les tendances générales de la population apparaissent plus nettement.

Un observateur qui contemple une mer agitee peut sans doute noter les variations de niveau que produit chacune des vagues qui déferient devant lui. Mais, s'il veut se rendre compte du phenomène de la marée, il doit faire abstraction de ces faits passagers, et prolonger beaucoup plus, longtemps la durée de son observation.

En Autriche, la mortalité augmente très légèrement pendant trente ans (31, 31, 32); la natalité augmente aussi (37, 38, 39). Puis toutes deux diminuent (mortalité : [32], 30, 27; natalité [39], 38, 37).

En *Prusse*, la mortalité reste stationnaire pendant trente ans (26, 26, 26), tandis que la natalité augmente un peu (37, 38, 39), puis la mortalité diminue rapidement, la natalité diminuant aussi, mais plus lentement.

En Wurtemberg, la natalité s'étant accrue beaucoup pendant 30 ans (36, 41, 43), la mortalité a eu la même tendance (29, 31, 31), puis les deux ont baissé (mortalité: [31], 26, 23; natalité: [43], 36, 34). Bade présente des mouvements tout à fait analogues.

Nous avons suffisamment parlé de la Bavière et de la Saxe.

En *Italie*, la période d'observation est plus courte : la mortalité y a baissé de plus en plus vite ; la natalité, d'abord stationnaire, a fini par suivre le mouvement.

Nous avons suffisamment parlé de l'Angleterre et de la Suède. En Écosse, le parallélisme de la mortalité et de la natalité est parfait. En Norvège aussi, toutes deux ayant une légère tendance à la diminution.

En France, enfin, les deux diminuent simultanément, en sorte que la loi du parallélisme s'y observe comme ailleurs, mais la natalité décroît avec une rapidité tout à fait anormale.

En *Irlande*, la natalité décroît également très vite, et la mortalité, qui est d'ailleurs très modérée, reste stationnaire. Il y a pourtant une grande différence entre l'Irlande et la France : en Irlande, les mariages existants sont au moins aussi féconds qu'ailleurs, mais les mariages sont très rares.

On voit donc la réalité de cette loi générale : si la mortalité est forte, la natalité est forte. Si la mortalité est faible, la natalité est faible. Si la mortalité s'élève, la natalité s'élève ; si la mortalité s'abaisse, la natalité s'abaisse.

On peut comparer une société humaine à un bassin d'une capacité donnée, et muni d'un flotteur, de façon à le tenir toujours rempli d'eau. Il y a un robinet d'entrée (c'est la natalité et l'immigration); mais il ne s'ouvre que dans la mesure où est ouvert le robinet de sortie (ce robinet de sortie c'est la mortalité et l'émigration). Impossible d'ouvrir l'un sans ouvrir l'autre.

Cette conclusion ne doit-elle pas rendre très modestes ceux qui croient pouvoir augmenter la population de la France en diminuant sa mortalité?

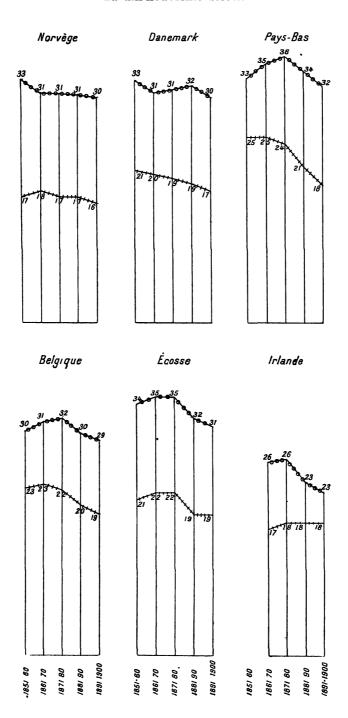
Admettons que nous puissions, en effet, diminuer la mortalité dans une mesure appréciable. L'histoire de l'Europe entière suivie pendant soixante ans nous montre que cette diminution de la mortalité sera suivie d'une diminution à peu près parallèle de la natalité. C'est la prédiction que faisait William Farr pour l'Angleterre en 1872. Elle s'est vérifiée, à la lettre, pour ce pays.

Elle s'est vérifiée pour tous les autres. Il n'y a aucune raison pour que la France échappe à la loi commune.

On pourrait même aller plus loin. Si les enfants débiles, si les enfants et adultes tuberculeux qu'on espère conserver à la vie, étaient en effet sauvés de la mort, la population contiendrait un plus grand nombre de valétudinaires (cela est évident), mais elle ne serait pas plus nombreuse (cela est démontré par les chissres que nous venons d'analyser.

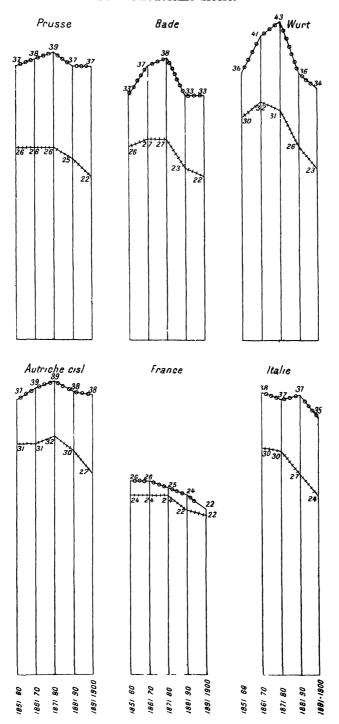
On peut comparer encore une société humaine à une forêt d'une étendue déterminée. Dès que le bûcheron fait des clairières dans la forêt, les rejets et les stolons

Variations de la natalité et de la mortalité pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.



Sur 1 000 habitants combien de naissances (ligne supérieure), combien de décès (ligne inférieure) en un au, pendant chacune des cinq périodes décennales indiquées au bas de la page.

Variations de la natalité et de la mortalité pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.



Sur 1 000 habitants combien de naissances (ligne supérieure), combien de décès (ligne inférieure) en un an, pendant chacune des cinq périodes décennales indiquées au bas de la page.

bourgeonnent de toutes parts, et la forêt se reconstitue, sans qu'on ait à s'occuper de son peuplement. S'il en est autrement, c'est qu'il y a quelque vice, quelque germe malfaisant qui contrarie l'effet bienfaisant de la nature. Il faut alors que le forestier recherche cette cause de stérilité et la supprime; qu'il éloigne la dent dévastatrice des chèvres et les autres animaux nuisibles qui détruisent les jeunes pousses de sa forêt. Mais que dire de celui qui, contre un pareil malheur, n'imaginerait autre chose que d'écarter la hache du bûcheron et de conserver ses arbres indéfiniment! Il n'arriverait qu'à vieillir inutilement sa futaie, et, finalement, serait vaincu dans cette lutte contre la mort; car la loi des sociétés vivantes, des forêts comme des nations, c'est le renouvellement perpétuel des êtres.

L'œuvre impossible tentée par ce forestier ignorant n'est autre que celle que conseillent des médecins trop confiants dans leur art.

La lutte, d'ailleurs très nécessaire, qu'ils veulent soutenir contre la mort, pourra, sans doute, conserver un certain nombre de malheureux dont la mort prématurée doit nous toucher. Mais elle n'a, au point de vue du chiffre de la population, aucun intérêt. Outre qu'elle ne peut abaisser la mortalité que d'une quantité peu importante, cet abaissement même de la mortalité ne peut avoir d'autre effet que de diminuer encore le nombre des naissances.

11.

Parmi les pays mentionnés à la page 334, nous n'avons pas fait figurer la France, parce que, en effet, sa situation est toute particulière.

Ce n'est pas qu'elle échappe aux lois que nous avons rappelées : elle y est soumise comme les autres pays. Sa mortalité est faible; on doit donc s'attendre à ce que sa natalité soit faible aussi; on pourrait admettre qu'elle dépassât de peu celle de la Finlande (32) ou des Pays-Bas (32), voire même celle de la Suisse (29) ou de la Belgique (29), car ces pays ont une mortalité qui n'est guère inférieure à la nôtre. Mais la natalité française est incomparablement au-dessous. C'est véritablement une natalité pathologique (1).

La France a mème une mortalité plus faible que celle que devrait lui assigner son climat.

La mortalité, en effet, décroît assez régulièrement du sud au nord, ainsi que l'indique le tableau suivant. (Voir page 349.)

On voit que la mortalité française est moindre que celle des pays de sa latitude et même que celle de plusieurs pays situés plus au nord (2).

⁽¹⁾ Comme celle de l'Irlande, quoique un préjugé inexplicable, mais très répandu, attribue à l'Irlande une forte natalité.

L'Irlande a perdu, depuis cinquante ans, la moitié de ses habitants (4 millions au lieu de 8 millions). Elle aussi a une natalité pathologique.

La maladie de l'Irlande est, d'ailleurs, tout à fait différente de celle de la France. C'est faute de mariages qu'elle périt; mais ce n'est pas, comme la France, par l'insuffisance de la fécondité des ménages. En moyenne, un ménage irlandais compte 5 enfants. Seulement, comme les mariages sont très rares, la natalité est presque aussi miserable que la nôtre.

⁽²⁾ Un auteur qui devrait être plus résléchi objecte que la mortalité de la Seine-Insérieure est plus élevée que celle de Seine-et-Marne, quoique plus au nord. Il ne paratt pas utile de répondre à cette objection. Le lecteur se rend compte assurement qu'il ne s'agit pas ici d'une loi absolue telle qu'une loi

Si nous l'analysons par âge, nous nous convaincrons mieux encore de sa modération.

Sur	1 000	habitants,	combien	de	déces	en	un	an	(1881-1890)):
-----	-------	------------	---------	----	-------	----	----	----	-------------	----

Au sud du 45° latitude	Espagne	32 27
En grande partie au sud, en grande partie au nord du 45° latitude.	France	22
	Hongrie	32 29
Du 45° au 50° latitude (1)	Bavière	28
	Wurtemberg	26
	Bade	24
	Saxe	28
	Prusse	25
Du 502 ou 550 letitude	Belgique	2 0
Du 50° au 55° latitude	Pays-Bas.	21
	Angleterre et Galles	19
,	Irlande	18
	(Écosse	19
1 1 PF 1 44 1	Danemark	19
Au nord du 55° latitude	Norvège	17
•	Norvège	17

Les éléments de cette comparaison se trouvent dans les Tubleaux recueillis ou établis par le Comité d'étude.

On y voit (tableaux 24 et 25) que la mortalité française de 0 à 1 an est moindre que celle des pays de langue allemande ou de langue slave; qu'elle est moindre què celle des autres pays de langue latine; qu'elle est moindre que celle des Pays-Bas, et voisine de celle de la Belgique. Seuls les pays du Nord, ou plus exactement ceux de langue anglaise ou scandinave, ont une mortalité moindre. On peut donc dire que la mortalité de la première enfance en France est celle que comporte le degré actuel de civilisation de l'Europe. Elle est même plutôt meilleure.

Qu'elle puisse diminuer encore, tant en France qu'à l'étranger, cela n'est pas

astronomique, mais d'une loi biologique dont les effets peuvent être contrariés par un grand nombre de causes.

Voici une objection plus sérieuse. On peut se demander si la composition par âge des diverses populations n'influe pas sur la mortalité générale de façon a la rendre peu comparable d'un pays à un autre.

Le tableau suivant n'est pas sujet à cette objection, car' on y a noté ce que serait la mortalité générale de chaque pays, si la composition par age de sa population était semblable à celle de la Suède (1880-1890) [ce pays ayant etc choisi comme standard par l'Institut international de statistique].

Italie (1882-1891) 28,2	Belgique (1881-1890)	20,9
France (1882-1890) 22,1	Pays-Bas (1881-1889)	21,0
Autriche (1881-1890) 28,9	Angleterre et Galles (1881-1890).	21,0
Bavière (1881-1890) 28,9	Danemark (1881-1889)	18,3
Prusse (1881-1890) 25,9	Suède (1881-1890)	16,8

On voit que les chiffres ne sont guère modifiés, et que la décroissance de la mortalite, à mesure qu'on s'élève vers le nord, reste tout aussi manifeste.

(1) La place géographique de la Suisse serait entre l'Autriche et la Bavière, mais, grâce a son allitude extraordinaire, sa place climatérique correspond à une latitude plus élevée. Sa mortalité en 1881-1890 n'était que de 22.

La même remarque s'applique, dans une certaine mesure, à la haute Italie.

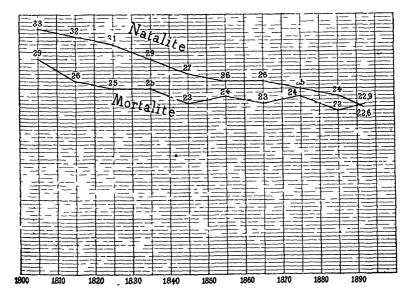
douteux; cela viendra avec le développement du bien-ètre, de l'instruction et de l'hygiène. Mais on peut énoncer que la mortalité actuelle de la France correspond à l'état moyen de ces trois éléments dans l'Europe occidentale, et que même elle est plus favorable encore. On doit regretter seulement l'élévation un peu anormale de la mortalité des illégitimes, ce qui tient probablement en partie à l'imperfection de nos lois à leur égard. Pour la seconde enfance, la situation de la France est au moins aussi favorable.

Dans son ensemble, la mortalité française est donc assez satisfaisante.

Il n'en n'est pas de même de la natalité française. Elle est tout à fait anormale. Conformément à la loi que nous avons énoncée, la mortalité française diminuant, la natalité diminue aussi, mais elle diminue beaucoup plus vite que la mortalité, ainsi qu'on le voit dans les chiffres suivants:

						Natalité.	Mortalite.
1801-1810.						33	$\frac{-}{29}$
1811-1820						32	26
1821-1830.						31	25
1831-1840.						29	25
1841-1850.						27	23
1851-1860.						26	24
1861-1870.						26	23
1871-1880						25	24
1881-1890.		•				24	22
1891-1900						22	22

Ces chiffres sont représentés par un diagramme inséré page 56 des Tableaux recueillis ou etablis par le Comité d'étude (édition de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française), et que nous reproduisons ci-dessous. On y



voit la mortalité diminuer très peu et très régulièrement, tandis que la natalité diminue régulièrement d'un point tous les dix ans. Les deux courbes, loin d'être parallèles, se rapprochent et finissent par se confondre, en attendant qu'elles se croisent.

Pour tous les autres pays, les choses se passent tout différemment. (Voir diagrammes p. 338, 339, 341, 343, 346 et 347.)

Entre les deux courbes existe toujours un large écart (qui représente l'accroissement physiologique de la population). Depuis vingt ou trente ans, la mortalité diminue généralement assez lentement; la natalité diminue donc aussi un peu; finalement l'écartement entre les deux courbes (c'est-à-dire l'accroissement relatif de la population) reste le même quand il n'augmente pas. Comme ce taux d'accroissement reste à peu près constant et que la population à laquelle il s'applique croît rapidement, il en résulte que le produit des deux chiffres (c'est-à-dire l'accroissement absolu) est de plus en plus considérable. En effet, il n'a jamais été si fort que pendant ces dix dernières années. En France, il est à peu près nul. (Voir diagramme, p 350.) On trouvera les chiffres qui justifient cette assertion dans les Tableaux du Comité d'étude.

Je rappellerai seulement ce qui concerne les cinq grands pays de l'Europe occidentale, en ne mentionnant que la période décennale, la plus ancienne et la plus récente.

	POPULATION MOYENNE	NATA- LITÉ.	MORTA- LITÉ.	EXCÈS de NATALITE	EXCÉDENT MOTEN ANNUES en nombre absolu.	
Allemagne		36,1 36,1	26,8 22,2	9,3 13,9	320 458 7 3 0 2 65	
Autriche-Hongrie		39,7 38,8	32,5 28,3	7,2 10,5	237 856 451 177	
France (1)		27,2 22,2	23,2 21,6	4,0 0,6	133 689 23 961	
Iles-Britanniques	30 441 000 39 469 483	33,7 28,9	21,6 18,2	12,1 10,9	368 736 429 694	
Italie		37,6 34,6	30,3 21,1	7,3 10,8	183 196 339 409	
(1) La Savoie et Nice comptaient, en 1838, 676 596 habitants, tion d'environ 34 229 400 habitants, soit une population égale à ce				n 1841-185	60 une popula-	

Tandis qu'en 1841-1850, l'Allemagne, chaque année, s'augmentait de 320 000 existences humaines, c'est, à notre époque, 730 000 hommes (1), soit plus du double, qui sortent chaque année de son sol.

On entend dire assez souvent, quelquesois même par des économistes connus, que l'accroissement de la population va en se ralentissant dans les autres pays comme dans la France! Ceux qui parlent ainsi ne savent-ils donc pas lire? L'accroissement des autres pays n'a jamais été si fort qu'à notre époque. Cela est vrai pour l'accroissement absolu, et même pour l'accroissement relatif. On entend dire aussi que l'émigration enlève à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie l'excédent de leur population.

⁽¹⁾ Ce chiffre est moyen pour la période décennale. Il augmente chaque année. En 1901, dernière annce qui soit connue, il etait de 857 824. Pour l'Autriche-Hongrie, de 571 070, etc. Pour la France, l'excès des décès = 25 988, en 1900. l'excès des naissances, 72 398 en 1901 et encore cette dernière annee est-elle exceptionnellement favorable!

Or, voici le nombre total de ces émigrations hors d'Europe en 1900 :

Nationaux	des Iles-Britanniques					168 825
_	de l'Empire allemand					20 921 (1)
_	de l'Italie				:	171 735
	de l'Autriche-Hongrie					

Cette émigration ne se fait pas sans esprit de retour.

Dans les Iles-Britanniques, 97 637 Anglais, Écossais ou Irlandais sont revenus dans la mère patrie, ce qui abaisse l'émigration nette à 71 188. Ce renseignement ne nous est pas fourni pour les autres pays. Il semble probable que, s'il nous était donné, on trouverait pour eux aussi une émigration nette très inférieure à l'émigration brute. Tels qu'ils sont, ces chiffres montrent que c'est la moindre partie de l'excédent annuel des naissances sur les décès qui est enlevée par l'émigration.

D'ailleurs, si on se reporte au diagramme ci-après, on verra l'augmentation de la population calculée à diverses époques à l'aide des seuls recensements, c'est-à-dire déduction faite des émigrés.

On voit que jamais l'accroissement de la population n'a été aussi fort qu'à notre époque à l'étranger; en France (l'année de la guerre mise à part), il est de plus en plus faible.

Peut-être demandera-t-on s'il n'y a pas contradiction entre ces chiffres et les comparaisons faites à la fin de la première partie de ce rapport. Nous comparions une société humaine à une forêt d'une étendue déterminée; la forêt ne s'étend pas, mais, grâce aux efforts humains, sa fertilité s'accroît avec le temps, car, ainsi que le disait Ach. Guillard, « ce n'est pas le sol qui nourrit, c'est le travail (2) ».

IV.

Si nous totalisons les excédents de population en 1891-1900 des quatre grandes puissances étrangères de l'Europe occidentale, et que nous divisions la somme par leur population totale, nous trouvons que l'excès des naissances sur les décès est, en moyenne, de 11,7 p. 1 000 habitants et par an.

Tel est le taux d'accroissement qu'il faudrait à la France pour qu'elle conservât son rang dans la liste des nations.

Multiplions ce chiffre par notre population actuelle : le produit est 450 000.

Ainsi, pour que la France cesse de décroître par rapport aux autres pays, pour qu'elle soit dans l'avenir, non pas ce qu'elle fut autrefois (la plus grande nation de tout l'Occident), mais ce qu'elle est en 1903, il lui manque 450 000 existences annuelles.

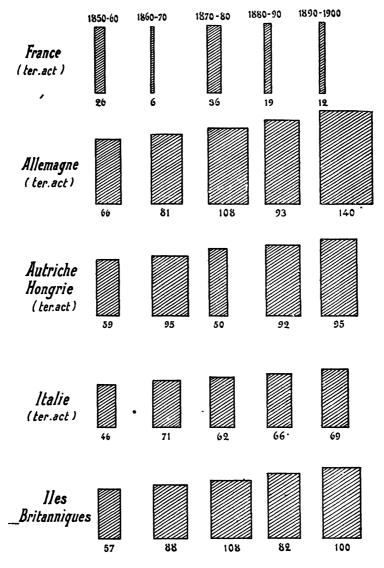
Cela montre une fois de plus qu'une réduction de la mortalité, si importante qu'on veuille bien l'espérer, ne peut pas contribuer sérieusement à sauver notre pays du mal qui le ronge. Le nombre moyen des décès en 1891-1900 a été de 829 039, dont près de 400 000 concernant des individus de plus de 60 ans, et 77 000 autres, des individus de 50 à 60 ans.

⁽¹⁾ L'émigration allemande était naguère beaucoup plus forte. Elle s'élevait à 116 339 en 1892; à 40 964 en 1894; elle n'a cessé ensuite de diminuer.

⁽²⁾ Cette parole profonde ruine ce que la loi de Malthus a d'exagéré. « Au banquet de la vie. disait-il, il n'y a pas place pour tout le monde! » Il oubliait que les convives de ce banquet en sont aussi les cuisiniers.

Restent environ 350 000 décès plus ou moins prématurés. Ce chiffre n'est-il pas

Accroissement de la population d'après les recensements pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.



Chaque lectangle représente l'accloissement de la population pendant la péliode decennale marquée en haut de la figure.

l'éloquente démonstration de notre impuissance, car il est parfaitement évident que ce n'est pas là que nous trouverons les 450 000 existences annuelles qui manquent à notre pays.

*

La hauteur de chaque rectangle est proportionnelle à la population recensée au commencement de la période décent ale considérée (1 millim. = 2 millions d'habitants).

La base de chaque rectangle est proportionnelle a l'accionssement pour 1 000 habitants (1 millim. = 10 habitants en dia ans). C'est le chiffre mai qué au bas de chaque rectangle

Il en résulte que la surface de chaque rectangle est proportionnelle au nombre absolu d'habitants dont chaque pays s'est accru en dix ans (1 millim carre = 20 000 habitants).

Mais, dira-t-on, ce chiffre comprend 146,000 décès d'enfants de moins d'un an dont une partie, s'ils étaient mieux soignés par des parents plus instruits, plus intelligents et plus aisés, ne mourraient pas. Supposons que ce soit faisable. Il n'en est pas moins vrai que, si forte qu'on rêve l'économie de vies à faire, même si on la supposait du tiers ou même, par impossible, de la totalité, ce ne serait qu'un appoint insignifiant à la tâche redoutable confiée à la Commission de dépopulation.

Mais la loi du parallélisme des mouvements de population ne nous autorise même pas à espérer d'apporter ce faible appoint. Elle nous montre que, toutes choses égales d'ailleurs, une diminution de mortalité serait suivie d'un nouveau recul de la natalité:

Dans le Gers, dans le Lot-et-Garonne, dans l'Yonne, dans un grand nombre d'autres départements, la règle moyenne est la suivante : les deux parents meurent après avoir procréé deux enfants dont l'un meurt avant de s'ètre reproduit (ce qui fait trois décès pour deux naissances); le deuxième enfant n'est en quelque sorte que le remplaçant du premier. Sauvez celui-ci de la mort, vous empêcherez l'autre de naître; la population n'y aura rien gagné.

Il faut donc nous attacher surtout à relever la natalité française. C'est de son insuffisance seule que vient notre faiblesse; c'est seulement de son relèvement à un niveau normal que dépend notre salut.

Conclusions.

Dans les pays étrangers, l'excès de la natalité sur la mortalité est de 11,7 par an et pour 1 000 habitants. En France, cet accroissement est extrêmement faible et tend à devenir nul. Pour que la France conserve numériquement son importance relative actuelle, il lui manque donc environ 450 000 existences annuelles.

Cette infériorité de la France s'explique ainsi : sa natalité est d'une faiblesse tout à fait anormale, sa mortalité est plutôt modérée.

Si même on parvenait à réduire encore la mortalité, une loi démographique connue fait craindre que cet abaissement ne soit suivi, toutes choses égales d'ailleurs, d'un nouveau recul de la natalité et que le taux d'accroissement de la population ne s'en trouve pas augmenté.

D' Jacques Bertillon.

TABLEAU-ANNEXE.

				BRES ABSO					RELAT				
PUISSANCES.			MARIAGES.	NAISSANCES (Mort-nés exclus.)	Décès.	EXCÈS DES NAISSANCES Sur les deces.	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCLS.	NAISSANCES en sus des déces.			
1		2	3	4		6	7	8_	9	10			
Allemagne	1841-1850 1851-1860 . 1861 1870 . 1871 1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	34 268 200 36 412 000 39 518 800 42 872 800 47 107 600 52 614 700	275 930 284 562 336 527 369 092 367 791 430 845	1 237 723 1 285 782 1 469 834 1 674 843 1 732 014 1 900 295	917 265 959 652 1 061 501 1 163 805 1 180 707 1 170 030	320 458 326 130 408 338 511 034 551 307 730 265	7,82 8,51 8,60 7,70	35,30 37,19 39,06	26,35 26,86 27,13 25,06	9,35 8,96 10,33 11,92 11,71 13,87			
AUTRICHE-HONGRIE	1866-1870 . 1871 1880 1881-1890 . 1891-1899 .	33 139 000 36 274 600 39 465 000 42 898 268	322 340 327 483 337 069 355 885	1 316 455 1 464 093 1 600 387 1 665 288	1 078 599 1 259 257 1 214 167 1 214 111	237 856 204 836 386 220 451 177	9,03 8,55 8,29	39,71 40,35 40,55 38,78	34,71 30,76 28,27	7,16 5,61 9,79 10,50			
FRANCE	1841-1850 . 1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	33 552 800 34 678 200 36 424 900 36 795 000 38 120 000 38 421 120	282 949 295 213 279 976 289 629	913 825 907 782 951 432 931 939 908 633 853 000	780 136 829 207 857 917 870 876 841 651 829 039	133 689 78 575 93 515 61 063 66 982 23 961	7,90 7,70 8,03 7,32 7,52	22,21	23,90 23,55 23,74 22,08 21,59	2,30 2,57 1,75 1,75 0,62			
GRANDE-BRETAGNE, ET IRLANDE	1864-1870 . 1871-1880 1881-1890 , 1891-1900 .	30 411 000 33 059 000 36 178 300 39 469 883	216 425 251 989 291 438	1 024 911 1 122 337 1 129 263 1 149 018	656 175 640 901 687 151 719 324	369 736 431 436 442 112 429 694	7,45 6,95 7,38	33,95 31,22 23,91	21,56 20,90 18,99 18,25	13,05 12 23 10,88			
I FALTE	1863-1871 . 1872-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	25 224 700 27 506 100 29 405 244 31 506 614	211 766 231 781	918 426 1 015 577 1 106 211 1 098 740	765 230 823 939 799 129 759 331	183 196 191 538 307 082 339 409	7,69 7,85	$36,72 \\ 37,42$	30,35 29,93 27,18 24,10				
RUSSIE D'EUROPE (Sans la Pologne, la F nlande, le Caucase et la Russie d'Asse, au total : 35 022 000 habitants.) Pop lation totale en 1897 . 129 211 113 habitants.	1867-1870 . 1871-1880 . 1881 1890 . 1891-1897 .		658 982 723 615	3 161 150 3 502 640 4 039 586 4 234 715		776 252 969 585 1 204 806 994 570	9,26	49,30 49,45	36,90 35,70 31,70 36,40	13,70			
ÉTATS EUROPÉENS dans	— Mouv er la seconde				_	ts europ	éens						
Angleterre et Galles	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	24 225 271	176 962 196 054 201 742	647 165 750 009 858 878 889 023 914 233	421 071 479 449 517 831 524 477 554 171	226 094 270 560 341 047 364 546 360 062	8,3 8,0 7,1	31,2 35,3 35,4 32,5 30,1	22,2 22,5 21,3 19.1 18,2	11,9 12,7 14,0 13,3 13,3			
Écosse	1855-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1391-1899 .	3 0:8 393 3 201 291 3 534 913 3 871 557 4 155 654	22 422 25 355 25 938 29 575	102 462 112 079 123 231 125 193 127 618		39 819 41 460 46 837 50 835 49 894	7,0 7,0 6,6 7,1	33,8 35,0 34,8 32,3 30,6	20,7 22,0 21,6 19,1 18,6	13,2 12,9 13,2 13,1 12,0			
IRLANDE	1864-1870. 1871-1380. 1881-1890. 1891-1899.	5 511 125 5 299 105 4 922 311 4 574 761	25 016 21 309	144 771 140 277 115 046 105 951	96 674 88 315	53 479 43 603 26 731 22 798	4,7 4,3	26,1 26,4 23,3 22,8	16,5 18,2 17,9 18,1	9,6 8,2 5.4 4,9			
DANEMARK	1851-1860 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	1 519 700 1 703 874 1 884 603 2 079 208 2 281 800	12 757 14 806 15 314	49 359 52 713 59 221 66 617 69 108	34 079 36 695 38 719	18 063 18 634 22 526 27 898 29 063	7,1 7,8 7,3 7,1	32,6 31,0 31,4 32,1 30,3	20,6 20,0 19,4 18,6 17,5	11,9 10,9 11,9 13,4 12,7			
Norvège	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	1 957 040 2 055 100	11 199 13 197 12 697 13 766	49 200 52 015 56 295 60 048 62 777	30 292 30 914 33 150	23 722 21 728 25 351 26 898 29 084	6,6 7,1 6,4 6,6	33,0 30,9 30,8 30,7 30,5	17,1 17,9 16,9 16,9 16,3	15,9 12,9 13,9 13,7 14,1			
Suède	1851-1860 1861-1870 1871-1880 1881-1890 1891-1899	4 386 952 4 673 225	26 694 29 846 29 264	119 419 128 107 13 3 7 30 135 820 133 301	82 232 80 140 79 160	40 41- 45 873 53 590 56 660 53 23	6,5 6,8 6,2 6 5.9	32,7 31,4 30,3 28,9 27,2	16,9 16,3	11,1 11,2 12,2 12,1 10,8			
FINLANDE	1851-1860 1861-1870 1871-1880 1881-1890 1891-1899	1 915 600 1 229 C1	13 877 15 956 16 248	77 436	58 465 42 572 46 629		7,7 7,8,1 7,7,2	34,8	$\begin{vmatrix} 32,6\\21,7\\20,9 \end{vmatrix}$	7,2 2,0 14,4 13,8 12,7			
II .		i	1	1	1	i	1	1	1	1			

			BRES ABSOI					RELAT				
PUISSANCES.		POPULATION MOYENNE.	MARIAGES.	NAIBSANCES (Mort-nes exclus.)	DÉCÈS.	EXCÈS DES NAISVANCES sur les déces.	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	NAISSANCES en sus des deces.		
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	I		l			-	Ī	I				
ÉTATS EUROPÉENS. — Mouvement de la population de vingt États européens dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle (suite). / 1851-1860. 18 467 700 140 741 681 559 563 777 112 782 7,6 37,0 30,8 6,2												
AUTRICHE	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	18 467 700 19 616 031 21 228 786 22 893 815 24 669 268	140 741 170 783 178 918 179 476 197 471	681 559 758 767 831 274 872 754 925 7 2 6	569 777 602 520 670 443 677 728 665 334	112 782 156 247 160 831 195 026 260 392	7,6 8,6 8,3 7,8 8,0	37,0 38,6 39,2 38,2 37,6	30,8 30,7 31,6 29,6 27,0	6,2 7,9 7,5 8,5 10,5		
Hongrie	1866-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	13 274 075 15 046 600 16 571 800 18 280 135	110 236 148 565 157 593 159 560	549 400 632 818 727 633 740 870	450 893 588 813 536 439 545 422	98 507 41 005 191 194 195 454	10,6 9,8 9,5 8,7	41,5 42,1 41,0 40,6	34,0 39,2 32,4 29,9	7,4 2,9 11,5 10,7		
Suisse	1868-1870 . 1871-1880 . 1881-1830 . 1891-1899 .	2 646 115 2 742 256 2 881 847 3 031 951	18 449 21 235 20 149 23 240	79 203 81 737 81 459 87 268	68 746 64 575 60 415 58 894	10 462 2) 162 21 014 28 374	6,9 7,7 6,9 7,6	30,0 30.9 28,2 28,7	26,0 23,5 20,9 19,4	3,9 7,3 7,2 9,3		
Prusse	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1831-1899 .	21 412 500 23 621 700 25 814 100 28 455 950 31 696 974	180 525 200 566 223 585 228 488 261 300	782 286 888 517 1 007 066 1 063 2 53 1 170 808	568 956 624 332 683 772 702 410 695 121	213 326 264 185 323 291 3 0 313 475 687	8,4 8,6 8,6 8,0	36,5 37,6 38,7 37,3 37,0	26,5 26,4 26,4 21,7 21,9	9,9 11,1 12,5 12,6 15,0		
BAVIÈRE	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	4 578 760 4 789 526 5 042 411 5 438 940 5 853 430	29 205 41 513 42 155 37 464 45 215	152 354 176 887 203 484 199 834 213 571	126 995 142 716 155 510 152 847 148 200	25 359 34 171 47 944 46 987 65 371	6,3 8,6 8,3 6,8 7,7	33,2 30,8 47,2 36.6 36,1	27,5 29,7 30,7 27,9 25,3	5,5 7,1 9,5 8,6 11,1		
SAXE	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	2 054 200 2 365 600 2 756 000 3 214 800 3 797 280	17 463 21 121 25 886 29 256 31 425	80 502 95 689 118 114 134 149 149 984	55 663 66 380 80 089 85 965 91 022	24 839 29 309 38 025 48 184 58 912	8,4 8.9 9,3 9,1 9,1	39,2 40,5 42,9 41,7 39,3	27,1 27,0 29,1 26,7 24,0	12,1 12,4 13,8 13,9 15,5		
Wurtemberg	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1830 . 1891-1900 .	1 703 400 1 758 700 1 983 000 2 000 941 2 095 702	10 084 14 726 16 054 12 916 15 432	61 066 71 671 81 326 71 580 71 579	50 305 55 189 58 283 51 237 48 806	10 761 16 482 23 043 20 313 22 713	5,8 8,4 8,5 6,4 7,3	35,8 40,9 43,2 35,7 31,2	29,5 31,5 30,9 25,6 23,3	6,3 9,3 12,2 10,1 10,8		
BADE	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	1 345 700 1 423 000 1 512 200 1 611 959 1 739 897	8 070 11 806 12 222 10 892 13 151	44 380 52 643 58 267 53 226 57 364	34 918 38 948 41 515 37 940 38 147	9 462 13 685 16 752 15 286 19 217	6,1 8,3 8,1 6,7 7,5	33,0 37,0 38,5 38,0 33,1	26,0 27,4 27,4 23,5 22,0	7,0 9,1 11,0 9,4 11,9		
PAYS-BAS	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1893 .	3 245 644 8 509 258 3 825 383 4 331 664 4 827 549	25 492 28 475 30 864 30 553 35 379	107 648 123 839 138 674 143 099 157 888	82 889 87 904 92 528 90 800 89 111	24 759 35 935 46 146 57 299 68 777	7,8 8,1 8,0 7,0 7,3	33,1 35,2 36,2 31,1 32,5	25,5 25,1 21,2 20,9 18,4	7,6 10,1 12,0 13,2 11,1		
Bereidne	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1899 .	4 516 600 4 923 319 5 356 480 5 867 796 6 410 783	40 939	137 120 155 513 171 760 175 828 185 739	102 027 111 496 120 398 119 691 122 569	35 093 41 017 51 362 56 137 63 170	7,4 7,3 7,1 6,9 7,8	30,3 31,5 31,9 29,8 28,8	22,6 23,1 22,4 20,3 19,0	9,5		
FRANCE	1851-1860 . 1861-1870 . 1871-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	34 678 200 36 424 900 36 795 000 38 120 000 38 421 120	282 949 295 218 279 976 239 629	907 782 951 432 934 939 908 633 853 000	829 039	78 575 93 515 64 063 66 982 23 961	7,9 7,7 8,0 7,3 7,5	24,2 26,1 25,5 23,8 22,2	23,9 23,5 23,7 22,1 21,6	2,3 2,6 1,8 1,8 0,6		
ESPAGNE (1)	1361-1870 . 1870-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	17 177 336	110 877 113 044	612 180 608 113 632 420 634 949	509 978 554 764 539 255	98 135 77 656 95 694	7,6 6,6 6,6 7,9	36,1 36,9	38,4 32,4	$\begin{array}{c c} 4,5 \\ 5,3 \end{array}$		
ITALIE	1863-1871 . 1872-1880 . 1881-1890 . 1891-1900 .	29 405 244	211 766 231 781	948 426 1 015 577 1 106 211 1 098 740	823 939 799 129	183 196 191 533 207 082 339 409	7,5 7,7 7,8 7,2	36,7 37,1	29,9 27,2	6,9 10,2		

⁽¹⁾ ESPACNE. — Les mouvements de population n'ont pas été relevés en 1871-1877, en raison des événements politiques de cette période. La loi de 1870 sur l'introduction du manage civil a eu pour effet de diminuer le nombre des mariagre enregistrés. Cette loi a eté corrigée par celle du 26 mai 1889; les chiffres relatifs à la période 1891-1900 sont donc les seuls qui representent la nuptialité reelle de l'Espagne. On croit qu'un certain nombre de naissances n'ont pas été enregistrées.